

JIM

N°207
JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
D'ANNEMASSE
septembre-octobre 2023



Le nouveau cœur de ville se dessine

VIVRE ENSEMBLE

**La Villa
Tiberghien
commence
sa mue**

HABITER

**Cheminer vers
le parc Mila Racine**

TRAVAILLER/CIRCULER

**À la rentrée,
pensez à TAC Mobilités !**

ON SORT

LÉMAN BLUES FESTIVAL
Le 15 et 16 septembre

**JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**
Le 16 et 17 septembre

FESTIVAL FRICTION(S)
Du 20 au 23 septembre

ANNEMASSE
à vivre ensemble

Annemasse.fr



INFOS PRATIQUES

LES PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Tous les samedis matin / de 11h à 12h / Hôtel de Ville.
Tous les mercredis matin / de 10h30 à 12h / Local municipal à l'intérieur de la maison de santé du Perrier

HÔTEL DE VILLE 04 50 95 07 00 |

www.annemasse.fr |  Annemasse - Officiel |  Clic Annemasse
|  Ville d'Annemasse |  @annemasse_maville

HEURES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h | le samedi de 9h à 12h pour l'état civil uniquement

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 04 50 95 07 07

centralisation.demandes@annemasse.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE |

tranquillite.publique@annemasse.fr

- Médiateurs 04 50 92 16 16
- Police municipale 04 50 87 04 80

ÉDUCATION | 04 50 95 07 33

education@annemasse.fr

VIE PUBLIQUE | 04 50 95 07 00

- etatscivil@annemasse.fr
- pieces.identite@annemasse.fr
- reglementation.generale@annemasse.fr

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC |

odp@annemasse.fr

04 50 95 07 41 | 04 50 95 07 42

ÉCONOMIE | 04 50 95 07 56 |

économie@annemasse.fr

CENTRE INFORMATION PETITE ENFANCE |

04 50 84 23 10

info.petite.enfance@annemasse.fr

SERVICE MAINTIEN À DOMICILE |

04 50 84 23 06

cr.colette-belleville@annemasse.fr

BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY |

04 50 95 89 09

TIERS-LIEU LA BULLE |

04 50 84 23 24

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

D'ANNEMASSE | 04 50 87 99 93

ÉCOLE DES BEAU-ARTS

DU GENEVOIS | 04 50 37 21 89

CHÂTEAU ROUGE |

04 50 43 24 24 (billetterie)

VILLA DU PARC CENTRE D'ART

CONTEMPORAIN | 04 50 38 84 61

COMPLEXE MARTIN LUTHER KING |

04 50 87 12 83

MJC CENTRE | 04 50 92 10 20

MJC ROMAGNY | 04 50 92 64 97

SERVICE DES SPORTS |

04 50 84 59 17 | 04 50 84 59 10

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

04 50 92 87 45

ANNEMASSE AGGLO | 04 50 87 83 00 |

www.annemasse-agglo.fr

SERVICE GESTION DES DÉCHETS |

04 50 87 88 88 | info@annemasse-agglo.fr

www.mieuxtrier.fr

MONTS DE GENÈVE

(OFFICE DE TOURISME) |

04 50 95 07 10 |

www.montsdegeneve.com

BUS TAC | 0800 1000 74 |

04 50 38 55 55 | www.reseau-tac.fr

PERMANENCE MÉDICO SOCIALE DU

PERRIER | 04 50 33 51 15

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES |

0820 25 74 10

MISSION LOCALE | 04 50 95 20 50

PÔLE EMPLOI | 3949

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT |

04 50 84 06 70

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

POMPIERS | 18

POLICE NATIONALE | 04 57 26 02 00

POLICE MUNICIPALE | 04 50 87 04 80

GENDARMERIE | 04 50 92 11 66

PHARMACIES DE GARDE | 3237

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN |

04 50 82 20 00 | www.ch-alpes-leman.fr

HÔPITAL PRIVÉ PAYS DE SAVOIE |

0 826 300 074

DONS DE SANG, PLASMA, PLAQUETTES

04 50 87 69 70 | dondesang.efs.sante.fr

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE | 119*

ACCUEIL DES SANS-ABRI | 115*

CENTRE ANTIPOISON | 04 72 11 69 11

SIDA / INFO-SERVICE | 0800 840 800*

* appel gratuit et anonyme

JIM N°207 SEPTEMBRE-OCTOBRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



PEFC
10-31-1093

Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Publication bimestrielle éditée par le service communication. Imprimé sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1093, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey | **Rédactrice en chef :** Chadia Limam | **Rédaction Service communication :** Coraline Martins, Etc. Terra-Ophélie Ravinel, Flora Soubras, Mélina Monteiro-Chaduc, Melissa Roldan, Naim Mohamed Damech, Virginie Deméautis | **Mise en page :** Pagina Communication | **Impression :** Kalistene Ancecy | **Photos :** Services municipaux (sauf mentions indiquées) | **Dépôt légal :** Septembre 2023 | **Tirage :** 21 600 exemplaires.

SOMMAIRE



DOSSIER04 **Tram et piétonnisation : le nouveau cœur de ville se dessine****INTERACTIONS**

- 09 • Droit de suite
-
- Décidé en Conseil municipal
-
- Agenda citoyen

HABITER

- 10 Cheminer vers le parc Mila Racine

GRANDIR

- 12 Des tablettes numériques dans nos écoles

TRAVAILLER CIRCULER

- 14 À la rentrée, pensez à TAC MobilitéS !

VIVRE ENSEMBLE

- 16 La Villa Tiberghien commence sa mue

18 **TRIBUNES****À FAIRE EN SEPTEMBRE / OCTOBRE**

- 21 La culture, ça se fête ! les 16 et 17 septembre

- 23 Crescendo pour le Léman Blues Festival

PORTRAIT

- 24 Marie-Cécile Boulard, du concerto au vélo



© HEMEIKA

« Flâner dans le cœur de ville puis sauter dans le tram »

Nous y sommes. Deux des projets majeurs de ce mandat se concrétisent enfin : la prolongation du tram jusqu'au Perrier et la transformation durable du cœur de ville grâce à la piétonnisation. Il a fallu des convictions, du temps, de la patience et de la diplomatie transfrontalière pour parvenir à ces réalisations que nous avons hâte d'utiliser. Les études sont terminées, le financement global, porté par Annemasse Agglo pour le tram et par la Ville pour la piétonnisation, est sécurisé auprès de nos différents partenaires (Confédération helvétique, Département, État). Les équipes techniques sont complètes et restent, comme la Municipalité, à votre écoute.

Les travaux devraient durer deux ans. Cette phase connaîtra son lot de perturbations du centre-ville et de nuisances épisodiques. Je fais déjà appel à votre compréhension et vous assure que l'ensemble des équipes municipales, communautaires et des entreprises privées feront le maximum pour les réduire. La concertation et les contributions directes des habitants et des commerçants vont se prolonger et permettront de conserver la belle dynamique que nous connaissons depuis 3 ans.

Demain, moins de voitures particulières circuleront sur notre commune. Elles sont aujourd'hui responsables de plus de la moitié des émissions de CO₂. Nos rues annemassiennes seront bientôt arborées, végétalisées, à la sécurité renforcée, faisant toute la place prioritaire aux piétons et aux usagers des modes doux et des transports en commun. Une autre manière de vivre la ville se met en place. Elle se fera avec vous.

CHRISTIAN DUPESSEY,
Maire d'Annemasse



18760 m²
d'aire
piétonne



3
arrêts de tram
supplémentaires

**Tram et piétonnisation:
le nouveau cœur
de ville se dessine**



Le centre-ville à l'aube d'une nouvelle identité

Le chantier de réaménagement et de piétonnisation du centre-ville, ainsi que celui de prolongement du tram débutent : ils s'appêtent à transformer en profondeur le quotidien des Annemassiens et l'image de notre commune. Avec ces deux projets portés par la Ville et Annemasse Agglo, c'est un nouveau cœur de ville qui se dessine à l'horizon 2025-2026, alliant développement durable et recherche de qualité de l'espace public.

UN CENTRE-VILLE PLUS DURABLE ET APAISÉ

À Annemasse, piétonnisation rime avec végétalisation et désimperméabilisation. Au sein de la future aire piétonne, les rues pavées et les points d'eau apporteront de la fraîcheur dans un environnement qui fera la part belle aux plantations. Le projet vise à développer des rues-parcs pour lutter contre le réchauffement climatique et réduire les îlots de chaleur. Le tramway contribuera à l'amélioration de la qualité de l'air, en réduisant les émissions de CO₂ produites par les voitures, elles-mêmes responsables de gaz à effet de serre. « Dès la mise en service du tram, fin 2025, le réseau de bus se réorganisera pour proposer des combinaisons associant bus, tram et vélo », précise Marion Biosset, responsable du service Infrastructures à Annemasse Agglo, cheffe du projet de prolongement du tramway. Destiné aux habitants, le tram favorisera la mobilité des travailleurs frontaliers, des Genevois de passage, ainsi que les déplacements au sein de l'agglomération. Cet ambitieux chantier vise aussi à redonner au piéton sa juste place dans la ville. « La piétonnisation rebat les cartes de l'équilibre entre les piétons, les vélos et les voitures, dans une recherche d'apaisement du centre-ville par rapport à la place de la voiture, qui est omniprésente pour l'instant », affirme Michel Boucher, premier adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable et des grands projets.

UNE RECHERCHE DE QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Le projet allie développement durable et qualité de l'espace public, à travers notamment la modernisation du mobilier urbain et l'amélioration de l'accessibilité du centre-ville. Les aménagements rendront le centre-ville propice à la détente et à la flânerie. « Ils doivent s'accompagner d'une vie quotidienne dans laquelle on se sent bien et où la tranquillité publique est assurée », souligne le premier adjoint. Des caméras de vidéoprotection supplémentaires seront

installées. « Le projet prévoit aussi l'élargissement des horaires du Centre de Supervision Urbaine, qui, outre ses missions de tranquillité publique, gèrera à distance les entrées et sorties du centre piéton, à l'aide d'un système de lecture des plaques d'immatriculation », explique Olivier Malen, chargé d'opérations voirie. Concernant la propreté et dans le cadre de la piétonnisation, 42 conteneurs enterrés seront installés. « Nous envisageons un renfort des équipes dédiées à la propreté, indique Marie-Claire Louyot, directrice générale des services techniques. Mais la propreté est d'abord la responsabilité de chacun ! »

L'enjeu du projet de piétonnisation et d'extension du tramway est également de favoriser l'attractivité et le dynamisme du centre-ville. « Nous souhaitons que cela profite très fortement au maintien et au développement des commerces », affirme Marion Biosset.

VERS LA RÉNOVATION DES FAÇADES

Comme l'a mis en lumière la concertation publique, la création d'une nouvelle identité qualitative pour notre centre-ville va s'accompagner de la rénovation des façades. « La collectivité apportera des aides aux propriétaires pour leur permettre de rénover les façades des immeubles dans un périmètre défini », annonce Michel Boucher. Le dispositif, évolutif, prévoit un plancher minimal de 1 000 € de subvention, cumulable avec le dispositif Haute-Savoie Rénovation Énergétique mis en place par le Département et la subvention d'Annemasse Agglo. Visant à embellir l'espace public, l'aide financière municipale prévoit une bonification concernant les immeubles protégés et les travaux qui améliorent la performance énergétique... Pour un centre-ville qualitatif à tout point de vue !



À vos côtés pendant le chantier

La transformation des rues et des espaces publics s'accompagne d'une nouvelle façon de vivre et de se déplacer dans le centre-ville. Le point sur l'organisation du chantier et les principaux changements à prévoir, qui se dérouleront dans un dialogue constant avec les riverains et les professionnels.

LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ

Les travaux de piétonnisation débutent le 11 septembre. La rue du Commerce, la rue des Vétérans et une partie de l'avenue Pasteur seront fermées à la circulation et leur accès strictement réservé aux ayants droit : riverains et commerçants pourront entrer dans la zone grâce à leur badge et au macaron à apposer sur leur véhicule. Pour chaque secteur de travaux, les réseaux feront l'objet d'une rénovation et d'un dévoiement : « *la forte dimension végétale du projet implique des plantations en pleine terre qui, du fait de leurs racines, nécessitent de déplacer des réseaux souterrains : assainissement, eau potable, électricité, gaz ou télécommunications* », explique Michel Boucher. Des travaux d'aménagement

seront ensuite réalisés de façade à façade : rénovation des revêtements de sols, plantation d'arbres, mise en place du mobilier urbain, de l'éclairage, des fontaines... Les premières rues en travaux sont celles concernées par la préfiguration : la rue des Vétérans ainsi que la place Jean-Jacques Rousseau dès ce mois de septembre, puis la rue du Commerce. Le chantier se poursuivra dans les autres rues à piétonniser : l'avenue Pasteur, les rues René Blanc et Paul Bert. Ensuite, les travaux porteront sur la place Deffaugt, ainsi que sur les rues qui feront partie de la zone de rencontre : l'avenue et la rue de la Gare. En parallèle des travaux de piétonnisation commencent aussi ceux du tram. Les réseaux souterrains seront dévoyés sur les côtés des

JE ME SOUVIENS...



« JUSQU'EN 1988, L'AIRE SITUÉE DEVANT L'HÔTEL DE VILLE ÉTAIT UN PARKING. À L'ÉPOQUE, LA VOITURE OCCUPAIT UNE PLACE IMPORTANTE À ANNEMASSE. LA TRANSFORMATION DU PARKING EN UNE PLACE PIÉTONNE A AINSI MARQUÉ LES PRÉMICES DE LA PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE. »

EDMOND DETURCHE, 76 ANS
architecte du projet de création
de la place de l'Hôtel de Ville

voies. En février 2024, tous les tronçons de tram seront en travaux. Le futur espace urbain commencera alors à se dessiner, avec la rénovation des rues et trottoirs ainsi que la réalisation de la plateforme du tramway. La pose des premiers rails est prévue à l'automne 2024. L'installation des lignes aériennes de contact, début 2025, permettra d'alimenter le tram en électricité. Étape suivante : l'aménagement des quais de stations, la plantation des arbres et l'engazonnement. Avant la mise en service officielle du tram, fin 2025, des essais seront effectués pour vérifier l'ensemble des détails techniques liés à la circulation.

CHANGEMENT PROGRESSIF DU PLAN DE CIRCULATION

Les projets de piétonnisation et de prolongement du tramway rendent nécessaire la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation. Son objectif : vous offrir à terme un centre-ville le plus apaisé possible de la circulation automobile, en protégeant l'hyper-centre des trafics de transit et de la recherche de places de stationnement en surface.

En ce qui concerne le secteur de la piétonnisation, les rues suivantes deviendront strictement piétonnes : la rue des Vétérans, la place Rousseau, la rue du Commerce, la place Jean-Deffaugt, la rue René Blanc, la rue Paul Bert et l'avenue Pasteur jusqu'à l'avenue Ferry. L'accès restera néanmoins possible aux ayants-droits, c'est-à-dire aux riverains, aux livreurs, aux commerçants, aux secours, aux services techniques... À noter que la rue des Vétérans, la rue du Commerce et l'avenue Pasteur changeront de sens de circulation.

À deux pas de cette aire piétonne sera créée une zone de rencontre, dont feront partie la rue du Chablais, la rue de la Gare et l'avenue de la Gare, qui sera pour sa part à sens unique. Ces voies resteront circulables à tout public, avec une priorité donnée aux piétons et aux cyclistes, ces derniers pouvant circuler dans les deux sens.

Pour un changement en douceur des habitudes, le plan de circulation évoluera au fur et à mesure du chantier. Les personnes qui ne souhaitent pas se rendre en centre-ville sont invitées à transiter par le péricentrique. Pour favoriser ce contournement du centre-ville et atténuer le rétrécissement de l'axe Faucigny-Ferry, la rue Aristide Briand a été mise à double sens. Quelques aménagements sont aussi réalisés, comme l'inversion du sens de circulation de la rue de Malbrande et le réaménagement du carrefour avec la route des Vallées, courant septembre 2023. La rue des Platanes, actuellement à double sens, passera elle aussi en sens unique en direction de la rue du Faucigny lors des travaux du tramway.

Autre changement : pour permettre la réalisation des travaux, certaines lignes de bus seront momentanément perturbées. La ligne Tango et les lignes 5 et 8 suivront un itinéraire de déviation.

La piétonnisation et l'extension du tram en chiffres

PIÉTONNISATION

+ 6 rues piétonnes :
rue du Commerce, rue des Vétérans, avenue Pasteur jusqu'à l'intersection avec l'avenue Jules Ferry, rue René Blanc, rue Paul Bert et la place Deffaugt



+ 2 zones de rencontre : rue de la Gare et avenue de la Gare (jusqu'à l'intersection avec la rue du Mont-Blanc) et rue du Chablais (jusqu'à l'intersection avec l'avenue du Môle)



Vitesse limitée à **20 km / h** dans la zone de rencontre, priorité aux piétons



2 fontaines prévues : place Jean-Jacques Rousseau et rue du Commerce



14 caméras de vidéoprotection supplémentaires

11,76 M€ TTC d'opération globale (études et travaux)

140 arbres et de nombreux autres végétaux (arbustes, vivaces...)



PROLONGEMENT DU TRAM



+ 3 arrêts de tram en plein cœur de ville et jusqu'au Perrier, soit **+1,2 km** de tracé

Un objectif de **6 minutes de fréquence** entre chaque tram dès fin 2026



12 minutes de trajet entre le lycée des Glières et la douane de Moillesulaz



41,5 M€ estimés, financés par la Confédération suisse, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, AFIT France, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Département de la Haute-Savoie, la Ville d'Annemasse et Annemasse Agglo

ET AUSSI...



5 lignes de bus desserviront le centre-ville dès 2026

1 parking relais Aubrac, soit **200** places de stationnement situées au terminus du tram

3 parkings souterrains, soit **1 195** places de stationnement avec accès direct au centre-ville



À VOS AGENDAS !

Samedi 30 septembre dès 14h, rendez-vous au parc Montessuit pour marquer ensemble le lancement des chantiers de piétonnisation et de prolongement du tram. Des animations sont prévues pour les enfants, qui pourront devenir chef de chantier d'un jour : jeux de construction en bois, petits trains...

UN STATIONNEMENT SOUTERRAIN BIEN DIMENSIONNÉ

La création de l'aire piétonne et de la zone de rencontre s'accompagne de la suppression d'une centaine de places de stationnement (aire piétonne et zone de rencontre) soit 250 au total en comptant le périmètre du tramway. Les parkings souterrains et clos seront à privilégier pour fréquenter le centre-ville et ses commerces.

« *Certaines habitudes vont devoir changer, affirme Olivier Malen. Les automobilistes qui cherchent encore du stationnement de surface dans les rues piétonnes devront prendre le réflexe d'aller directement dans les parkings situés à proximité immédiate du centre-ville.* » Les parkings souterrains seront à privilégier. Ils seront mis en évidence grâce à une signalétique adaptée. « *Il y aura suffisamment de places de stationnement* », garantit le premier-adjoint. En parallèle et pour accompagner la mise en place du tram, Annemasse Agglo construit un parking relais P + R de 200 places voitures et plus de 60 places vélos, avenue Lucie Aubrac. La livraison est prévue fin 2025.

LES COMMERCES SONT ACCESSIBLES

À noter que pendant toute la durée des travaux, les commerces sont accessibles. Continuez à y faire vos achats, en soutenant l'attractivité de notre ville ! Depuis plusieurs mois, la Ville et Annemasse Agglo accompagnent les commerçants touchés par les travaux grâce au dispositif ImpacEco.

DES APÉROS ET RENCONTRES SUR LE TERRAIN

Les travaux seront menés dans la continuité du dialogue constant avec les riverains et les commerçants. Pour poser vos questions aux élus et aux techniciens du projet, la Ville et l'Agglo organisent des rendez-vous informels et conviviaux sous forme d'apéro-piéto et d'apéro-tram. Ils auront lieu pour chaque lancement de travaux et par phase, en présence du médiateur.

👉 *L'équipe de médiation répond à vos questions via le formulaire de contact présent sur le site du projet www.tram-pietonnisation.fr, par email (contact@tram-pietonnisation.fr) ou par téléphone au 04 85 22 00 02 du lundi au vendredi de 9h à 12h30.*

👉 *Pour être sûr de ne manquer aucune info, inscrivez-vous à la newsletter via le site www.tram-pietonnisation.fr*

? TROIS QUESTIONS À...

MICHEL BOUCHER

premier adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable et des grands projets



Que peut-on retenir de la phase de préfiguration et de l'implication des Annemassiens ?

À son lancement, nous sentions le projet de piétonnisation déjà bien partagé par les habitants. La phase de préfiguration, ainsi que la concertation, nous ont confortés dans l'idée qu'il s'agit d'un projet vraiment très attendu et qui fait très envie aux Annemassiens. Beaucoup de personnes se sont rassemblées lors de la concertation et notamment des personnes qui se sont impliquées d'une manière profonde et à long terme lors des ateliers, en réfléchissant aux problèmes comme aux solutions. Le projet s'est vraiment construit dans une grande sérénité. Sur le terrain, la fermeture des trois rues le samedi s'est bien passée, sans blocages de circulation ni surprises.

Comment la Ville et Annemasse Agglo prévoient-elles de limiter les nuisances pendant les travaux ?

Nous allons d'abord veiller à bien informer tous les riverains tout au long du chantier, afin qu'ils comprennent les différentes phases de travaux

et qu'ils aient des perspectives. Un médiateur sur le terrain sera présent pour informer les riverains et les commerçants. Enfin, pour faciliter la phase chantier, nous avons demandé une signalisation lisible pour les usagers et qu'il soit réalisé des aménagements provisoires les plus circulables possibles. Limiter les nuisances et faciliter la vie des habitants et usagers sont effectivement des enjeux importants.

Qui a le droit d'entrer avec un véhicule dans la zone piétonne ?

Les personnes qui ont un stationnement privé situé à l'intérieur de l'aire piétonne peuvent rentrer à tout moment pour venir se garer sur leur emplacement. Le fonctionnement s'effectuera par reconnaissance de leur plaque d'immatriculation. La zone est aussi ouverte aux livraisons de 7h à 11h. Cependant, la sortie est libre et ne nécessite aucun badge. Les autres riverains sans garage pourront entrer de 7h à 11h et de 18h à 21h pour un arrêt maximal de 20 min, de manière à déposer une course par exemple.



DROIT DE SUITE

PREMIÈRE RÉUNION PLÉNIÈRE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le premier conseil municipal des enfants d'Annemasse (CME) s'est réuni en juin, en présence de Monsieur le Maire, des élus et de parents. Les 14 membres du CME (enfants de CM1/CM2), élus en janvier pour deux ans, ont présenté leur première action : le choix des jeux du parc Eugène Maître, grâce à un sondage réalisé auprès des usagers. Ils ont appris à échanger, à débattre ainsi qu'à prendre des décisions allant dans l'intérêt général, au-

delà de leurs envies personnelles. Les enfants ont aussi participé à l'inauguration du parc Mila Racine. La rentrée scolaire marquera la reprise de l'activité du CME, qui se réunira le 13 septembre pour une séance de travail. Dans les prochains mois, les enfants réaliseront une fresque du climat, rencontreront le service Transition écologique et réfléchiront à une ou plusieurs actions à mettre en place en faveur du développement durable.

DÉCIDÉ EN CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 5 JUILLET 2023

- **ÉDUCATION** Une convention pour l'Éducation artistique et culturelle (EAC), entre la commune d'Annemasse et la Direction académique des services de l'Éducation nationale de la Haute-Savoie, a été reconduite pour une durée de trois ans.
- **JUMELAGES** Une convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit pour l'accueil de 24 jeunes et leurs accompagnateurs a été approuvée entre la Ville d'Annemasse, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le lycée Jean Monnet.
- **COMMANDE PUBLIQUE** En vue de la réhabilitation du conservatoire de musique et de l'auditorium, la Ville a approuvé la convention constitutive d'un groupement de commandes qui liera la collectivité et la Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons Agglomération.
- **FONCIER** À l'issue de la consultation pour l'aménagement de la ZAC EcoQuartier Château Rouge, la Ville a retenu le Crédit Mutuel en qualité d'aménageur foncier.
- **ACCESSIBILITÉ** La Ville a pris acte de la présentation du rapport annuel 2022 établi par la commission communale pour l'accessibilité.
- **URBANISME** La Ville d'Annemasse instaure un dispositif de subventions communales aux rénovations et ravalements de façades sur un périmètre défini.



Retrouvez les retours des conseils municipaux sur la page Facebook Annemasse Officiel



AGENDA CITOYEN

14.09
18h30

Conseil municipal
Salle du Conseil municipal
Hôtel de Ville

23.09
9h30

Point de rendez-vous
devant l'auditorium,
place du Jumelage.

Parlez-nous franchement
Quartier du Perrier

11.10
18h30

Conseil municipal
Salle du Conseil municipal
Hôtel de Ville



Les conseils municipaux sont désormais retransmis en direct sur le site internet www.annemasse.fr



Cheminer vers le parc Mila Racine

Dans quelques mois, une liaison piétonne traversera l'espace Sous-Collonges ainsi que deux parcelles récemment acquises par la Ville et permettra de rejoindre le parc Mila Racine. Ces nouveaux terrains viendront étendre la superficie du parc et feront au préalable l'objet d'un important travail d'éradication des plantes invasives, en vue de préserver la faune et la flore du site.

CRÉATION D'UNE LIAISON PIÉTONNE

Depuis le parc Mila Racine, vous pourrez bientôt rejoindre la rue du Salève via l'espace boisé dit de « Sous-Collonges » et, à terme, l'Hôtel de Ville en passant par la MJC centre. Une liaison piétonne vous permettra de vous déplacer de façon agréable, à l'ombre des arbres. Elle vous donnera aussi la possibilité de relier la rue de la Paix, près du cimetière, où sera aménagée une placette. La zone, qui sera désimperméabilisée, laissera place à un espace vert et à un cheminement perméable. « Cela participera à retrouver une gestion plus naturelle des eaux pluviales et concourra à la préservation de la biodiversité », explique Laure Georgeon, chargée d'opérations voirie.

AGRANDISSEMENT DU PARC ET SUPPRESSION DES AILANTES

Dans le prolongement du parc se trouvait jusqu'alors un jardin privé en état de friche. La Ville a eu l'opportunité d'acquérir ce terrain et profite de sa localisation pour agrandir le parc. Au

préalable est prévu un important travail d'éradication des ailantes. « Cette espèce invasive, nuisible à la faune comme à la flore, a colonisé le talus. Ses racines croissantes souterraines s'étendent aux parcelles publiques et privées voisines comme le font les bambous ou les renouées », explique Isabelle Chatiliez, directrice déléguée du pôle Aménagement durable et cadre de vie. La Ville devrait lancer les travaux à la fin de l'année, avant d'effectuer de nouvelles plantations.

PRÉSERVER L'HABITAT DE LA FAUNE

Un diagnostic arboricole a été réalisé pour s'assurer de la sécurité du public le long du futur cheminement piéton. Certains arbres devront être abattus, en tenant compte du diagnostic environnemental afin de conserver des zones d'habitat pour la faune, en particulier les chauves-souris. « Nous souhaitons garder le secteur le plus naturel possible, affirme Isabelle Chatiliez. L'objectif est de préserver l'environnement du site et la cohabitation avec les espèces ».



+

1000 m²
de surface
complémentaire
pour le parc



2

2
mois de travaux
dès la fin
de l'année

RETRAIT DES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES ET BACS JAUNES DE TRI



Vous disposez d'un bac à ordures ménagères ou de tri que vous laissez sur le bord de la route, en dehors des heures de collecte (pour mémoire, dépôt après 19h la veille, et enlèvement une fois le bac collecté) ? Attention, ils s'apprêtent à être retirés par le service Parcs et jardins/Maintenance de la voirie, et peuvent vous occasionner une amende. Ces poubelles, souvent en mauvais état, attirent les encombrants et autres dépôts sauvages. L'objectif de leur retrait est de conserver une ville propre, agréable et accessible pour tous. À noter que les bacs abîmés peuvent être changés auprès d'Annemasse Agglo.

- Pour récupérer votre conteneur, sur rendez-vous : Centre technique municipal, 04 50 95 07 50
- Pour réparer votre conteneur : infotri@annemasse-agglo.fr 04 50 87 88 88

Derniers relogements avant le nouvel écoquartier

Débutée en 2019, l'opération de relogement des habitants de Château Rouge s'achève. Près de 100 foyers ont déjà été relogés, tous dans un rayon de 5 km autour de leur ancien domicile, dont 97 % en-dehors du quartier prioritaire dans un objectif de mixité sociale. Cet été, la livraison d'un programme neuf privé en centre-ville va permettre le relogement de la trentaine de foyers vivant encore dans le quartier.



TROTTOIRS : PLACE À LA VERDURE !

Les larges trottoirs de la rue du Clos Fleury ont été végétalisés. D'ici la fin de l'année, ce sera au tour des trottoirs des rues Léon Guersillon et Charles Dupraz. Ces espaces minéraux seront transformés en espaces de verdure et contribueront, grâce à l'ombre créée par les arbres, à apporter de la fraîcheur en centre-ville.



QUESTION D'HABITANT

La Ville d'Annemasse remplace-t-elle systématiquement les arbres abattus ?

 JEANNE P.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE

*Mylène Saillet-Raphoz,
Maire adjointe en charge
de la transition écologique,
de la végétalisation
et des espaces verts*

Nous sommes très attachés au patrimoine arboré. Bien qu'il soit parfois nécessaire de couper certains arbres sur l'espace public (maladie, faiblesse de la structure, travaux d'intérêt général), l'abattage est toujours compensé, même si la plantation n'a pas lieu au même endroit. Depuis les années 2000, Annemasse plante deux arbres pour un arbre abattu, aussi notre patrimoine arboré est en constante augmentation. Le recensement de 2019 faisait état de 5 523 arbres. 155 sont classés comme « remarquables », donc protégés sur l'espace public ou privé. L'un des arbres classés emblématique de la ville est le cèdre de Chablais Parc. L'ensemble du quartier a dû se construire en tenant compte de l'espace nécessaire à sa pérennité et aujourd'hui il donne l'identité paysagère du lieu.

Notre plan de mandat 2020-2025 prévoit de planter 800 arbres. Le service Parcs et Jardins a planté 510 sujets entre 2020 et 2022, dont la majorité au centre de la ville. Dans le même temps, 252 arbres ont été abattus dont une partie était sur le tracé prévu du tram. Sept d'entre eux ont été transplantés sur d'autres espaces publics. Parmi les 70 genres d'arbres dans notre ville, les érables et chênes sont les plus représentés. 553 arbres seront plantés entre 2022 et 2025.

Même si les arbres nouvellement plantés mettent du temps à déployer toute leur vigueur, c'est une politique en faveur de notre paysage urbain et de notre climat que nous menons sur le long terme.

Posez-nous vos questions

 rencontre  courrier  mail  facebook

Des tablettes numériques dans nos écoles



5

ÉCOLES MATERNELLES



ET 8 ÉCOLES
ÉLÉMENTAIRES
équipées
en tablettes



© Freepik

La quasi-totalité des écoliers d'Annemasse, de la maternelle au CM2, ont la possibilité d'appréhender les outils numériques grâce aux tablettes récemment acquises par la Ville et mises à la disposition des enseignants dans un cadre pédagogique.

382
tablettes
au total



PRESQUE TOUTES LES ÉCOLES ÉQUIPÉES

Plus de 80 % des écoles publiques d'Annemasse sont équipées en tablettes numériques, seules trois écoles maternelles n'en disposent pas encore. L'an dernier, la Ville a investi 205 000 € pour acquérir 382 tablettes : 288 à destination des classes d'élémentaire et 94 pour les classes de maternelle. Pour cette opération, elle a bénéficié d'une subvention de près de 140 000 € versée par la Région académique (Éducation nationale).

UNE UTILISATION TRÈS ENCADRÉE

Les tablettes sont mises à disposition des enseignants, qui peuvent les utiliser dans un cadre pédagogique : calcul, écriture, recherche d'information, réalisation de montages... Un plan de formation est

dispensé auprès des professeurs pour leur permettre de prendre en main et d'utiliser le matériel informatique.

« L'usage du numérique au sein des écoles s'est développé au cours des dernières années, en lien avec l'enseignant référent aux usages numériques, affirme Stéphanie Anthonioz-Blanc, responsable de l'unité finances du service Éducation, et Mouss Idhakoum, responsable de la cellule informatique des écoles. Les enseignants

veillent à une utilisation modérée et encadrée de ces outils avec la mise en place d'applications pédagogiques. La mise à disposition de ces outils technologiques est une façon pour les élèves d'appréhender le monde d'aujourd'hui et les bonnes pratiques. »

Les enseignants veillent à une utilisation modérée et encadrée de ces outils (...)

École des sports : les activités reprennent

Roller, escalade, VTT, ski, kayak, course d'orientation... Les activités proposées par l'Office municipal des sports (OMS) permettront à vos enfants (3-17 ans) de s'initier à des activités sportives variées, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

➤ **Renseignements, programme et inscriptions : service des sports à la Maison des Sports (avenue Barbusse).**



© Freepik

Ouverture d'une nouvelle crèche en 2024

En juin 2024 est prévue l'ouverture d'une nouvelle crèche privée à Annemasse, avenue du Giffre. Elle proposera 23 places, dont 20 berceaux réservés par la Ville et 3 destinés aux salariés d'entreprises, en complément de l'offre existante sur le territoire.

➤ **Pour faire une demande de pré-inscription, contactez le Relais Petite Enfance par téléphone au 04 50 84 23 10 ou rendez-vous sur votre espace citoyen.**



PLUS DE 3 800 ENFANTS FERONT LEUR RENTRÉE SCOLAIRE À ANNEMASSE

En cette rentrée scolaire **3 865** enfants reprennent le chemin de l'école :

1 506 en classe maternelle
&
2 359 en élémentaire

Ils seront accueillis dans l'une des **12** écoles publiques que compte Annemasse. Deux écoles privées complètent l'offre d'accueil.

En 2025, un nouveau groupe scolaire public ouvrira : l'école Louise Michel.



VOTRE QUESTION

J'ai 16 ans, pourquoi dois-je me faire recenser ?

f NATHAN M.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU

Amine Mehdi,
Adjoint au maire en charge du commerce, de l'artisanat, de la dynamique et de l'attractivité du cœur de ville

Dès l'âge de 16 ans, tout jeune Français doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. C'est une démarche obligatoire. Une fois ce devoir civique accompli, il reçoit une attestation de recensement, qui permet à l'administration de le convoquer à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC).

Être recensé donne ensuite accès à certains droits sociaux : par exemple, il s'agit d'un préalable pour passer certains examens comme l'inscription au baccalauréat, au BEP, à un concours administratif en France ou même à l'examen du permis de conduire. À Annemasse, il est possible d'effectuer cette démarche en ligne, depuis le site internet de la Ville.

Cette formalité permet également à l'administration de procéder à l'inscription d'office du jeune citoyen sur les listes électorales, dès l'âge de 18 ans, afin de lui permettre de voter.

Vous pourrez ainsi pleinement devenir un citoyen Français, ce qui signifie adhérer aux notions de communauté, de respect et de droit. C'est cet état d'esprit et la fraternité qui font le vivre-ensemble.

Alors, soyez nombreux à vous faire recenser !

➤ **Effectuez votre démarche de recensement depuis votre Espace citoyen : www.espace-citoyens.net**

Posez-nous vos questions

rencontre courrier mail facebook



7

lignes de bus
régulières
et 4 à la
demande



© Milto Moravski

À la rentrée, pensez à TAC Mobilités!



3
parkings
relais

Envie de tester le vélo en libre-service, de louer un vélo cargo ou de vous rendre au Léman Blues Festival pour 1 € ? Pour vous encourager à vous déplacer en transports en commun, le réseau des transports annemassiens collectifs (TAC), service d'Annemasse Agglo, fait évoluer son offre. Le point sur les actualités et les nouveautés qui vous attendent en cette rentrée.

DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

Jusqu'à la fin de l'année, vous pouvez emprunter l'un des 30 vélos mis en libre-service dans 12 stations de l'agglomération, et ne payer que pour votre temps de déplacement. Cette expérimentation, portée par Annemasse Agglo en partenariat avec la start-up Fredo, ambitionne de faciliter vos déplacements du quotidien : faire une course, rendre visite à un ami... Le déverrouillage s'effectue grâce à un QR code placé sur le cadre du vélo, depuis l'application Fredo. Une fois votre trajet terminé et votre vélo restitué, il vous suffit de mettre fin à la location depuis l'application mobile. La moitié des stations sont situées à Annemasse : Gare SNCF, Chablais Parc, Hôtel de Ville, Centre aquatique, place de l'Etoile, galerie commerciale de Géant.

LE TICKET À 1€ PENDANT LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Du 16 au 22 septembre, lors de la semaine de la mobilité, TAC vous propose un ticket unitaire à 1 € au lieu de 1,60 € sur l'application TAC Mobilités. L'occasion de tester les transports en commun le temps d'une semaine. Profitez-en pour vous rendre au Léman Blues Festival ou aux Journées européennes du patrimoine ! Et toute l'année, TAC veille à rendre les transports en commun accessibles à tous, via l'application d'une tarification sociale et solidaire sur le prix des abonnements de bus et ceux de la location de vélos.

DE NOUVEAUX VÉLOS CARGOS ET UNE RÉSERVATION EN LIGNE

VéloTAC propose 145 véhicules à la location, pour une durée de 1 à 3 mois : vélo à assistance électrique, vélo cargo, vélo musculaire et trottinette électrique. De nouveaux vélos cargos sont venus rejoindre la flotte existante. À la fin de chaque location, les cyclistes souhaitant acquérir leur propre vélo pourront bénéficier de remises chez les commerçants partenaires du réseau TAC.



Vélo en
libre-service
15 PREMIÈRES
MINUTES
GRATUITES

➔ Téléchargez gratuitement
l'application TAC Mobilités
(suivi du bus et des horaires
en temps réel)



RUE DE MALBRANDE ATTENTION, CHANGEMENT DE SENS!

Depuis la rentrée, le sens de circulation est inversé sur la rue de Malbrande, jusqu'alors en sens unique en direction de l'avenue Barbusse. Cette modification intervient dans le cadre des travaux de réalisation de la 2^e phase du tramway, qui permettront le passage du tram par l'avenue Barbusse. Pour sécuriser le carrefour, la Ville a mis en place des feux tricolores. Les travaux impliquent aussi la modification des bordures et traversées piétonnes, ainsi que le déplacement des places de stationnement.



Construction d'une passerelle sur l'Arve



En novembre devraient débuter les travaux de construction d'une passerelle sur l'Arve, qui sera située entre l'arrière du centre commercial Migros Étrembières en rive droite et le parking du casino en rive gauche. Dédiée aux modes doux, elle permettra également le passage d'une canalisation d'eau potable. La passerelle sera assemblée sur le parking du casino, puis mise en place à l'aide d'une grue.

Pendant les travaux, une déviation du chemin des berges de l'Arve sera prévue. Le chantier devrait s'achever au 3^e trimestre 2024. Coût des travaux : près de 2,9 M€ HT, financés par le Casino d'Annemasse, la Ville d'Annemasse, le SM3A, Annemasse Agglo, le Département et la commune d'Étrembières.

TROUVER UN ESPACE POUR ÉTUDIER

Vous recherchez un lieu pour réviser vos cours, travailler seul ou à plusieurs ? Différents espaces de travail vous offrent cette possibilité, parmi eux :

- La bibliothèque municipale Pierre Goy (accès à Internet, aux ressources papier et numériques) ;
- La Bulle (connexion wifi gratuite, ordinateurs, tablettes, espace calme et de coworking) ;
- L'Espace de Vie Sociale (ordinateurs, conseillers numériques...)
- Le J.5 (espace numérique avec wifi gratuit, impression, scanner et salle de travail), actuellement situé dans les locaux de la Maison des sports au 14 avenue Henri Barbusse



VOTRE QUESTION

Quels sont les avantages à travailler pour la Ville d'Annemasse ?

f LINDA S.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE

Maryline Bouché,
Maire adjointe en charge
des ressources humaines,
de la commande publique
et de la gestion des espaces
naturels

Travailler pour la Ville d'Annemasse c'est être dans un service public, au service des habitants : c'est donc exercer un travail qui a du sens.

La Ville compte plus de 700 agents et propose une grande diversité de métiers, avec des niveaux de recrutements très divers et des offres d'emploi publiées tout au long de l'année. Les possibilités d'évolution et de mobilité interne sont bien réelles à la Ville d'Annemasse, d'autant que les agents de la Ville ont accès régulièrement à des formations pour développer leurs compétences. Depuis quelques années, la Ville s'est engagée dans une démarche managériale innovante, nommée LAB pour Libérante, Agile, Bienveillante, qui responsabilise les agents, donne sa place à chacun, permet d'expérimenter et cela renforce l'attractivité de la collectivité. Nous veillons à favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle et permettons le télétravail quand c'est possible.

Dans la fonction publique, les salaires sont définis par le code de la fonction publique, mais la Ville a mis en place un régime indemnitaire qui s'ajoute au salaire de base. Elle offre aussi des prestations sociales : chèque-déjeuner, prise en charge de la moitié de l'abonnement transport en commun, adhésion au comité d'œuvres sociales offerte, prise en charge d'une partie de la mutuelle.

Rejoignez-nous !

👉 www.annemasse.fr/information-transversale/emploi
Ou via LinkedIn : @Ville d'Annemasse

Posez-nous vos questions

🗨 rencontre ✉ courrier @ mail 📘 facebook

La Villa Tiberghien commence sa mue

plus de **50**
PERSONNES DÉJÀ
PRÊTES À AIDER



18

MOIS DE TRAVAIL
PARTAGÉS ENTRE LA
VILLE ET LA TOUPIE
EN AMONT DE LA
CONVENTION

La Villa Tiberghien, située dans le parc Olympe de Gouges, est en train de devenir un tiers-lieu culturel et citoyen. Mi-juin, le projet est entré en phase opérationnelle : le collectif La Toupie débute les chantiers participatifs et vous invite à co-réaliser ce projet unique à Annemasse.

DE LA VISION À L'ACTION : SIGNATURE D'UNE CONVENTION

En mai dernier, et 15 mois après la diffusion d'un appel à manifestation citoyen sur la plateforme Imaginons Annemasse, les co-présidents de l'association La Toupie ont signé une convention d'occupation et d'utilisation de la Villa Tiberghien avec la mairie d'Annemasse, propriétaire du lieu. Désormais locataire, le collectif dispose des clés et peut débiter les travaux. « Ce lieu sera l'un des premiers "communs" créés à Annemasse », se réjouit Hervé Trolat, directeur de la relation usagers. Après les chantiers, des activités socio-culturelles et artistiques y seront proposées. Elles seront animées par les citoyens, avec le soutien logistique et technique du collectif La Toupie ainsi que celui des services de la Ville.

LANCEMENT DES CHANTIERS PARTICIPATIFS

À partir de septembre débutent les chantiers participatifs au rez-de-chaussée de la Villa pour y créer trois espaces : un espace de convivialité, une salle polyvalente et un espace calme. « Le collectif a deux ans pour expérimenter le projet, avant de le pérenniser et d'avoir accès à 9 nouveaux espaces situés aux étages », explique Cyril Edet, chargé de mission démocratie participative. Les travaux vont consister à faire tomber un mur, repeindre et décorer les pièces, reprendre l'éclairage, organiser l'espace...

« Modulaire et modulable, le projet est pensé pour s'adapter aux besoins des projets des habitants », précise Cyril Edet. L'ouverture des lieux au public est envisagée à l'été 2024.

REJOIGNEZ LE PROJET !

Vous souhaitez apprendre à poser du carrelage ou à réaliser une installation électrique ? C'est le moment ! « Le collectif dispose de ressources en interne : il y aura quelqu'un pour vous montrer comment faire », indique Hervé Trolat. Rejoignez La Toupie et apportez vos connaissances, vos compétences et vos envies pour faire vivre le projet. Donner un coup de pinceau, poser du papier-peint, préparer le repas du chantier, animer un atelier boutures... Toutes les dynamiques sont les bienvenues !

➡ Pour contacter La Toupie :
collectif.latoupie.annemasse@gmail.com
Infos sur www.helloasso.com/associations/collectif-la-toupie



des membres
du collectif
âgés de
22 à 80
ans

Assises des quartiers

Tous les trois mois, les élus municipaux vous invitent à les rencontrer, pour leur parler franchement de vos idées, exprimer vos attentes, les questionner et faire remonter les problèmes de terrain auprès des techniciens. Rendez-vous le 23 septembre au quartier Perrier-Livron, puis le 18 novembre au Vernand, et proposez vos suggestions pour améliorer votre cadre de vie !

➤ Consultez l'agenda des PNF et les comptes rendus des précédentes éditions sur le site Imaginons-Annemasse.fr



DES RENCONTRES POUR IMAGINER L'ÉCOQUARTIER DE L'ÉTOILE



Suite au lancement de plusieurs appels à participation, les habitants et acteurs locaux d'Annemasse, Ambilly et Ville-la-Grand ont été invités à participer aux réflexions menées sur leur futur écoquartier. Initiées par Annemasse Agglo et l'aménageur UrbanEra et animées par l'agence Récipro-Cité, les Agoras visent à enrichir les réflexions autour des usages du quartier. Après une première rencontre en janvier, la trentaine de participants s'est retrouvée en juin pour une 2^e session : ils ont travaillé sur le confort, l'ambiance et l'accessibilité de la Rotonde de demain.

UNE BELLE RÉCOLTE !

260 KILOS

de légumes ont été produits en 2022 au jardin solidaire (tomates, courges, courgettes, poivrons),



ainsi que **280** bouquets d'aromates,

160 sachets de tisanes & **40** conserves (confiture, compote...).

La récolte est entièrement destinée à l'épicerie solidaire et aux ateliers cuisine hebdomadaires.



VOTRE QUESTION : Après l'incendie de la Maison Nelson Mandela, comment les services municipaux se sont-ils adaptés ?

f DANIELLE T.

LA RÉPONSE DE L'ÉLU



Louiza Lounis,
Maire adjointe en charge de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse

Malgré l'incendie qui a détruit la Maison Nelson Mandela, nous avons souhaité maintenir l'ensemble des activités prévues par le service Jeunesse et le service Politique de la Ville. L'Espace de Vie sociale assure ainsi la totalité des actions programmées. Le service Jeunesse, réparti sur deux sites (le gymnase Robert Sallaz pour les animations et la Maison des sports pour la partie administrative), propose aux jeunes Annemassiens un programme riche et varié pendant tout l'été. Ce programme est enrichi par des sorties et des activités dans le quartier portées par la Ville et ses partenaires. Depuis plusieurs années, nous avons également des offres de séjours dans le cadre des « colos apprenantes » totalement gratuites pour les familles. Les travaux de rénovation énergétique de la mini-crèche ont été réalisés cet été.

Nous souhaitons reconstruire ensemble la nouvelle structure qui remplacera la maison Nelson Mandela et nous voulons que ce projet soit le vôtre. Pour cela, nous vous donnons rendez-vous dès septembre afin de démarrer notre collaboration pour que chacun y trouve sa place !

➤ Pour vous renseigner
Info jeunes : 04 50 95 07 57 / 06 76 05 35 56
Loisirs : 04 50 95 07 61 / 06 25 79 54 90.

Posez-nous vos questions

🗨 rencontre ✉ courrier @ mail 📘 facebook

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ ANNEMASSE VILLE D'AVENIRS

NOS QUARTIERS D'AVENIRS : PARLONS-EN

Comme plus de 550 communes, Annemasse a connu début juillet trois nuits de violences urbaines. La mort de Nahel, tué par un tir d'un policier à Nanterre, a déclenché une vague de colère parmi la jeunesse française. Nous l'avons vu, cette crise n'est pas cantonnée « aux banlieues ». Le lien rompu entre la Police nationale et une partie de la population, depuis la suppression de la Police de proximité par Nicolas Sarkozy, doit nous interroger. Cette crise trouve aussi ses sources dans les renoncements récents du gouvernement d'investissement budgétaire et de politiques sociales dans les quartiers populaires. S'ils sont « prioritaires », l'État y consacre moins de 1 % de son budget. Reconnaissons d'abord le succès des programmes de rénovation urbaine portés par l'ANRU. À Annemasse, comme ailleurs en France, les quartiers ont été transformés physiquement et visiblement, rénovés, modernisés.

En plus de vingt ans, plusieurs dizaines de milliers d'euros ont été investis sur le quartier

pour transformer les espaces publics, créer de nouveaux lieux de rencontres et d'animation, améliorer l'habitat. La dernière réalisation sera prochainement inaugurée et mise en service : La Plaine des sports du Perrier. Et bientôt le nouvel écoquartier de Château Rouge prendra forme. Ce sont les efforts conjugués de la ville, de l'Agglo, des bailleurs sociaux, d'Action logement et de l'État, avec l'aide parfois du département et de la Région qui ont permis ces transformations appréciées par tous.

La vie des habitants du Perrier-Livron s'est globalement améliorée depuis 2005. C'est l'un des quartiers les plus verts de la ville, avec tout un ensemble de services publics de proximité, d'équipements sportifs et culturels, de commerces et d'activités tertiaires. Depuis la création du Perrier au cours des mandats de Henri Jeantet et Pierre Berthier, les municipalités menées par Robert Borrel et Christian Dupessey ont profondément renforcé le quartier. Environ 8000 habitants vivent ensemble en se serrant les coudes et de plus en plus la ceinture. La solidarité est

l'attachement au quartier ne sont pas ici de vains mots, mais une réalité quotidienne. Merci aux associations, au conseil citoyen et à tous ceux qui agissent au jour le jour. Cette population est jeune, diverse et rassemble une multitude de cultures et de nationalités. Elle pétille de talents qui s'accomplissent dans les domaines culturels, entrepreneuriaux et techniques. C'est aussi un quartier de travailleurs essentiels à notre territoire: enseignants, infirmiers, éboueurs, fonctionnaires, assistantes maternelles, artisans et ouvriers, animateurs et éducatrices spécialisées, etc. La France les a applaudis pendant la crise sanitaire. Ces habitants sont les premiers affectés par le trafic de drogue qui pourrit la vie quotidienne, les tirs de feux d'artifice et les rares destructions d'équipement public. Faire de ce quartier une priorité, c'est un choix politique et nous continuons d'avancer avec vous pour améliorer le cadre de vie et assurer la tranquillité. Chaque Annemassienne et Annemassien doit pouvoir accéder au droit commun et vivre sereinement, quels que



EXPRESSION DE L'OPPOSITION GÉNÉRATIONS ANNEMASSE

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.



soient son âge et son adresse.

La transformation sociale du quartier n'a pas suivi le même rythme et nous le déplorons. Il n'a jamais été un « ghetto ». Le Perrier est un quartier « dans » et « de » la ville. Traversé par un bus à haut niveau de service (BHNS) et bientôt desservi en direct par le tramway, il est au cœur de notre agglomération. Nous continuerons de défendre le Perrier contre son image extérieure parfaitement injuste, souvent régénérée par le chauvinisme de part et d'autre de la frontière et le racisme. Une génération de jeunes hommes est en crise. En apprenant la mort de Nahel, certains se sont dits : ça aurait pu être moi. Le dialogue au sein des familles est difficile, voire rompu. Le lien entre ses mineurs et les services municipaux, avec leurs parents et responsables, est un défi quotidien. Nous, élu(e)s et citoyens, avons entendu cette colère, mais nous continuerons de dénoncer et de lutter contre les formes destructives qu'elle prend. L'incendie criminel de la Maison Nelson Mandela est un crève-cœur pour toute la ville, pas seulement pour le quartier du Perrier.

Brûler et détruire un bien public d'un quartier, c'est se priver soi-même. Laisser croire que la Maison Nelson Mandela est une « coquille vide » depuis la liquidation judiciaire de la MJC Sud en 2015 et que la Ville ne propose plus rien comme activités à sa jeunesse est faux et insupportable.

Depuis 2015, la Ville assure le fonctionnement de la Maison Nelson Mandela, maison de quartier qui héberge une quinzaine d'agents municipaux des services Politique de la Ville et Jeunesse. Cette maison était ouverte au public tous les jours de la semaine. Elle contient plusieurs salles d'accueil des jeunes et des citoyens dont certaines sont quotidiennement mises à la disposition du conseil citoyen, des cours et animations de la MJC et des associations partenaires du quartier. Elle met en œuvre la politique « d'aller vers » les habitants et de les accompagner vers l'accès aux droits, comme tous les services à la population de la Ville.

Leila Yesil et Cüneyt Yesilyurt, deux conseillers municipaux du groupe « Générations Annemasse » ont tenté de mettre de l'huile sur

le feu par des déclarations mensongères dans la presse et une lettre ouverte et diffamatoire. Habituellement absents du Conseil municipal, ils ont quitté la salle en juillet dernier lors d'un esclandre, suivis par Géraldine Valette-Gurrieri. Nous constatons que Monsieur Gaconnet, dont nous saluons les déclarations responsables et républicaines, ne soutient pas ces initiatives personnelles mais qu'il ne les a pas non plus condamnées. Nous constatons aussi que ces deux élus siègent toujours au sein de son groupe de droite minoritaire au Conseil municipal.

La tranquillité retrouvée, Monsieur le Maire a invité la population à participer aux Assises des quartiers Perrier-Livron et Romagny qui s'ouvrent ce mois-ci. Le temps de l'échange constructif et transparent est venu pour retrouver des perspectives d'avenir serein. Nous le souhaitons le plus libre possible, sans tabou, apaisé et diversifié, à l'image de notre ville dynamique.

 *Annemasse Ville d'avenirS*
annemasseensemble@gmail.com

ANNEMASSE RENOUVEAU

Texte non parvenu dans
les délais de bouclage.



FESTIVAL FRICTION(S)

FRICTION(S)

Friction(s), c'est quatre jours de spectacles pluridisciplinaires, entièrement gratuits. Circulez d'un lieu à l'autre, au fil des propositions artistiques de Château Rouge, et laissez-vous surprendre par la richesse de la programmation, qui cette année, est orientée cirque.

À noter : le retour de concerts gratuits à Château Rouge !

DU MERCREDI 20 AU SAMEDI 23 SEPTEMBRE | Gratuit | Parcs Montessuit, la Fantasia, Olympe de Gouges, Eugène Maître, places Libération et Hôtel de Ville, Château Rouge, Grand Casino | Programme sur chateau-rouge.net



ATELIER D'ÉCRITURE



Faites chauffer vos crayons et stylos grâce à des jeux d'écriture proposés par Marie-Pascale SAILLET, fidèle lectrice ! Cet atelier sera proposé chaque trimestre à la bibliothèque Pierre Goy et se terminera dans une ambiance conviviale avec un buffet canadien. À vos inscriptions !

VENDREDI 29 SEPTEMBRE | 18h | Gratuit, sur inscription | Bibliothèque Pierre Goy | [04 50 95 89 09](tel:0450958909)



CIRQUE : ZIRKA !

Zirka ! est une invitation à rallumer l'étoile de la paix. Cette création artistique engagée réunit onze artistes exceptionnels, ukrainiens, réfugiés en France. Entrelaçant voltige, acrobatie, contorsion, équilibre, jonglerie, les artistes se jouent des prouesses techniques pour donner corps à une mise en scène empreinte de poésie. Que nous reste-t-il lorsque la guerre nous déracine de notre pays, nous projette sur un chemin parsemé de peurs, vers un lointain inconnu ? Il ne nous reste rien. Il nous reste tout.

MERCREDI 20 SEPTEMBRE | 20h30
JEUDI 21 SEPTEMBRE | 19h30
| Plein tarif 10€ | Moins de 20 ans 5€ | Château Rouge | chateau-rouge.net



© Christophe Martin



LA NUIT EST BELLE !

Les lumières de l'éclairage public seront éteintes à Annemasse le vendredi 22 septembre pour La nuit est belle ! Cet événement festif et pédagogique souhaite mettre en lumière les impacts de la pollution lumineuse sur l'Humain et sa santé. Pour l'occasion, la Maison du Salève vous propose de passer une soirée étoilée au Téléphérique du Salève dès 19h30 (dès 8 ans, gratuit, sans inscription).

Plus d'informations sur lanuitestbelle.org ou maisondusaleve.com



LE SAMEDI 30 SEPTEMBRE, LANCEMENT DU CHANTIER DU TRAM ET DE LA PIÉTONNISATION



Le top départ des travaux de la piétonnisation du centre-ville d'Annemasse et du prolongement de la ligne de Tram se fera dans une ambiance conviviale le 30 septembre au parc Montessuit. Une après-midi de jeux avec au programme « chantier miniature », « bâtisseurs de rêves » et « trans'ludo express ». Les élus et techniciens seront bien sûr présents pour parler de ces grands projets qui transformeront la vie des Annemassiens.

Ce même jour, la chaufferie Bois Énergie d'Annemasse, qui se trouve avenue Émile Zola, ouvrira ses portes au public pour fêter son 10^e anniversaire. Rendez-vous dès 10h pour une journée de découvertes et de jeux pédagogiques.



ATELIERS ÉQUILIBRE SÉNIORS

Restez en forme, maîtrisez votre équilibre pour réduire le risque de chute et garder votre autonomie ! Des animateurs spécialisés (kinésithérapeutes, éducateurs sportifs...) vous accompagneront de septembre à juin dans une ambiance conviviale au rythme d'1h30 par semaine.

JEUDIS | 14h | MJC Centre |
VENDREDIS | 14h | MJC de Romagny |
Adhésion annuelle inférieure à 25€
Sur inscription :
04 56 49 77 84



OCTOBRE ROSE

La Ville d'Annemasse soutient le dépistage du cancer du sein et vous invite à consulter le site cancerdusein-depistagedessavoie.org pour de plus amples informations. Des événements sportifs et conviviaux viendront soutenir la démarche, comme par exemple, les foulées roses qui auront lieu le samedi 7 octobre (lafoulee.athle.com).



FÊTE FORAINE

La fête foraine est de retour place des Marchés du 7 au 15 octobre. Attractions à sensations fortes, jeux de tirs ou stands de friandises vous attendront chaque après-midi jusqu'en soirée.



Vous souhaitez être exposant durant le marché de Noël 2023 ?

Prenez contact avec evenementiel@annemasse.fr avant le 29 septembre



LA CULTURE, ÇA SE FÊTE ! LES 16 ET 17 SEPTEMBRE



© Gilles Bertrand

Samedi 16 et dimanche 17 septembre, venez nombreux fêter la 40^e édition des Journées européennes du Patrimoine et souffler les 40 bougies de la bibliothèque Pierre Goy !

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : VISITES, JEU DE PISTE, CONCERTS...

Cette année encore, les animations seront nombreuses à Annemasse pour vous faire (re)découvrir le patrimoine vivant et sportif de notre territoire. Le samedi, commencez par une balade guidée dans la ville, qui vous permettra d'en savoir plus sur le passé résistant d'Annemasse ou sur les parcs Fantasia et Mila Racine. Prolongez la visite par la découverte de l'hôtel de ville et des archives municipales... ou plongez dans les coulisses de Château Rouge et profitez en famille d'un jeu de piste numérique ! Performances, lectures, concerts et repas en pleine nature vous attendent du côté de la Villa du Parc, centre d'art contemporain. Ne manquez pas non plus la « garden party » organisée à la Villa Tiberghien : ateliers, buvette, concerts et d'autres surprises vous attendent !

LA BIBLIOTHEQUE PIERRE GOY FÊTE SON ANNIVERSAIRE AVEC VOUS

La bibliothèque Pierre Goy vous propose de vous mettre dans la peau d'un(e) bibliothécaire, de participer à la réalisation d'un puzzle géant, et même d'être acteur d'un spectacle ! Après toutes ces aventures, venez souffler les 40 bougies de la structure et partager un goûter d'anniversaire. En clôture, une performance théâtrale audacieuse vous mettra en garde contre « Les dangers de la lecture »... À bon entendre !

INFOS PRATIQUES

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Programme détaillé à retrouver sur www.annemasse.fr

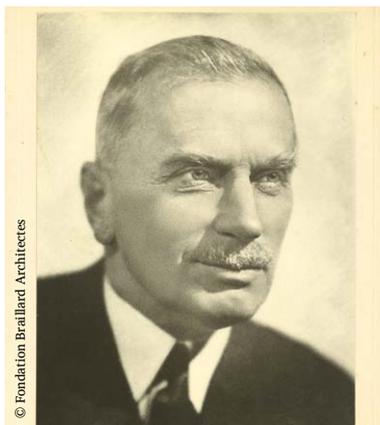
Tous les événements et visites sont gratuits

Inscriptions sur www.billetweb/annemasse-jep-2023

ou dans les structures partenaires

bibliothèque Pierre Goy (04 50 95 89 09 / www.bibliotheques-intermede.fr/rendez-vous, Château Rouge, Villa du Parc, Collectif La Toupie.





© Fondation Brailard Architectes



LES BÂTISSEURS DE LA VILLE : HOMMAGE À MAURICE BRAILLARD

Découvrez le patrimoine d'Annemasse à travers les architectes qui ont marqué son histoire. Cette année, la Ville rend hommage à Maurice Brailard (1879 – 1965) à travers une conférence et une exposition qui retracent sa carrière et ses œuvres. Architecte, urbaniste, homme politique genevois, il construisit en 1932 le Téléphérique du Salève et la gare de la compagnie des Chemins de fer Économiques du Nord (actuellement connu sous le nom de la Maison de la Mobilité et du Tourisme).

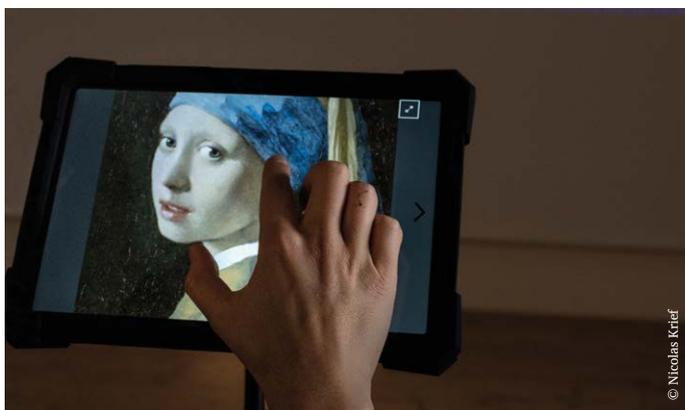
EXPOSITION : DU 3 AU 28 OCTOBRE | VERNISSAGE : MARDI 3 OCTOBRE | 18h30 | Maison de la Mobilité et du Tourisme

CONFÉRENCE Téléphérique du Salève (1930-2023), l'architecte, l'ingénieur et le territoire | MARDI 3 OCTOBRE | 19h | Gratuit | Complexe Martin Luther King



MICRO-FOLIE

Qu'est-ce qu'une micro-folie ? C'est un musée numérique qui expose plus de 1 000 chefs d'œuvre des grands musées culturels nationaux. Venez découvrir cette richesse à la Micro-Bulle (à quelques mètres de la Bulle). Vous vivrez une expérience interactive inédite grâce à des tablettes et à la réalité virtuelle. Vous pourrez également tenter des expérimentations dans le laboratoire Fablab (imprimante 3D, presse à chaud...). Venez nombreux à l'inauguration : le samedi 21 octobre à 10h30 à l'Auditorium du Perrier.



© Nicolas Krüger



FESTIVAL INTERNATIONAL D'ÉCHECS

Le Cercle d'Échecs du Bassin Annemassien (CABE) lance la 1^{re} édition du festival international d'échecs d'Annemasse avec au programme quatre compétitions majeures. Tout au long de la semaine, de nombreuses activités seront organisées pour faire découvrir ce sport, comme une simultanée contre un grand maître international, un jeu d'échecs géants, des stages de formation et d'initiation.

DU 21 AU 27 OCTOBRE | Complexe Martin Luther King | echecs-annemasseaglo.com



FESTIMÔM'

Le festival de la MJC propose au jeune public de découvrir en famille des ateliers, spectacles et animations autour des super héros, sans oublier les films d'animation qui seront projetés au Ciné Actuel.

DU 21 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE | MJC, site centre | mjc-annemasse.fr



CONFÉRENCE : ASTROPHYSIQUE ET THÉÂTRE

Avec quatre siècles d'avance, Giordano Bruno ébranle les dogmes. Il développe les théories de l'univers infini et de la multiplicité des mondes, sans outils d'observation. En écho avec le spectacle consacré à cet avant-gardiste « Le souper des cendres », et à l'heure des satellites, Théo Le Bret, astrophysicien, et Laurent Vacher, homme de théâtre, nous parleront de son héritage et des recherches scientifiques contemporaines.

SAMEDI 21 OCTOBRE | 18h30 | Sur inscription | Bibliothèque Pierre Goy | 04 50 95 89 09



© Christophe Raynaud de Lage



THÉÂTRE : LE SOUPER DES CENDRES

Laurent Vacher nous fait revivre le procès héroïque de Giordano Bruno, homme de science visionnaire et insoumis affrontant l'Inquisition. Plaidoyer contre l'intolérance religieuse et l'obscurantisme, ce spectacle évoque l'histoire d'une pensée révoltée, libre et éclairée, qui propulse un homme à la découverte du monde dans une Europe en pleine guerre de religions. Nous restons saisis par la modernité de ses raisonnements.

MERCREDI 8 NOVEMBRE | 20h30 | JEUDI 9 NOVEMBRE | 19h30 | VENDREDI 10 NOVEMBRE | 20h30 | Payant | Château Rouge | chateau-rouge.net



Crescendo pour le Léman Blues Festival



On vous prévient : vous ne pourrez pas vous retenir de danser ! Le Léman Blues Festival revient sur la place de la Libération vendredi 15 et samedi 16 septembre après le succès des deux précédentes éditions. Dix groupes de renommée internationale mettront l'ambiance sur scène, lors de cet événement 100 % gratuit et ouvert à tous.

DES ARTISTES TOUJOURS PLUS TALENTUEUX

Laissez-vous surprendre par leur énergie hors du commun ! « *Nous avons choisi des artistes dynamiques, qui communiquent avec le public et qui donnent envie de bouger* », affirme Richard Bryon, le président fondateur du festival. Vos soirées s'annoncent bien rythmées, entre le charismatique groupe The Cinelli Brothers, le mythique groupe britannique Dr Feelgood qui tourne depuis une quarantaine d'années déjà, le Marseillais Nasser Ben Dadoo à l'énergie contagieuse, ou encore le quintet parisien Little Odetta au rock puissant et sensuel... « *Tous les groupes présents ont reçu des distinctions récompensant la qualité de leur travail, comme les Cinelli Brothers, finalistes à Memphis cette année* », précise le président du festival.

UNE SCÈNE PLUS GRANDE

Après environ 4 000 festivaliers en 2021, puis près de 6 000 l'an dernier, la 3^e édition du festival accompagné et subventionné par la Ville d'Annemasse monte en puissance et espère recevoir 10 000 personnes cette année. « *Pour accueillir les spectateurs dans les meilleures conditions, nous avons quasiment doublé la scène, qui*

passera de 60 à 100 m² », se réjouit Richard Bryon. Autre nouveauté : fini les jetons, un système de carte « cashless » permettra de consommer sur place avec plus de fluidité et de rapidité, afin d'éviter les files d'attente.

DAVANTAGE D'ANIMATIONS

Les animations, gratuites, seront quant à elles encore plus nombreuses, proposées sur la place de la Libération par les partenaires du festival : vivez une immersion la plus totale dans la peau d'une rockstar devant des milliers de personnes grâce à des casques de réalité virtuelle, profitez de cours d'initiation à la guitare et d'ateliers créatifs, creusez-vous les méninges avec les ateliers de résolution de casse-têtes et d'illusions d'optique... Tout est prévu pour passer un moment festif et convivial, que vous veniez seul, en couple, en famille ou entre amis !

ACCÈS

En mode doux : utilisez l'un des parkings relais (Altéa ou Jean Monnet), gratuits et accessibles 24h/24. La ligne de bus TANGO vous amènera au centre-ville et le service sera étendu jusqu'à la fin des concerts. Le ticket unitaire de bus sera à 1 € (au lieu de 1,60 €) depuis l'application TAC MobilitéS pour l'événement (tac-mobilites.fr).

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

VENDREDI 15/09 À 18H

(ouverture des portes à 17h)

Sari Schorr (USA)
Dr Feelgood (UK)
Whitefeet-Nasser Ben Dadoo (FR)
Red Beans & Pepper Sauce (FR)

SAMEDI 16/09 À 16H

(ouverture des portes à 15h)

The Cinelli Brothers (UK/ITA)
The Boogie Beasts (BEL)
Little Odetta (FR)
Koko Jean & The Tonics (ESP)
Red Retam (FR)
Freddy Miller (FR)



Buvette, bar à vins et restauration variée sur place



53
MUSICIENS
SUR SCÈNE

10
CONCERTS
GRATUITS



PLUS DE 16H
DE MUSIQUE
SUR LES
2
JOURS



 Le festival est gratuit, mais la réservation obligatoire. Informations, programmation et billetterie sur www.lemans-blues-festival.com
Vous voulez vivre le festival encore plus intensément ? Devenez bénévole pour conduire les artistes à l'aéroport ou à l'hôtel, tenir la buvette ou la boutique du Festival... Envoyez votre demande à l'adresse benevole@lemans-blues-festival.com



Marie-Cécile Boulard, du concerto au vélo

Marie-Cécile Boulard, présidente du club des Cyclotouristes Annemassiens Voirons-Salève (CAVS) depuis 2019, a été clarinettiste au sein de l'orchestre symphonique d'Athènes. Après d'émouvants adieux à la musique, elle a renoué avec d'autres passions dont le vélo, pour s'évader et se dépasser encore.

Elle se prépare à gravir un col comme à entrer sur scène. Chaque geste est répété, maîtrisé. Chaque difficulté anticipée. Pour Marie-Cécile Boulard, le cyclisme est un plaisir autant qu'un défi personnel : « une façon de se battre contre soi-même ». Lorsqu'elle pédale, elle entend encore le métronome : « Un, deux, un, deux ». Clarinettiste professionnelle jusqu'à l'âge de 40 ans, Marie-Cécile l'affirme : « la musique est en moi ». Une passion qu'elle tient de sa mère, « grande mélomane ». Et son ambition d'un père ingénieur chef d'entreprise : « un battant », comme elle. À 25 ans, Marie-Cécile s'entraînait jusqu'à 10 heures par jour pour décrocher de prestigieux concours. Son talent lui ouvre alors les portes d'un orchestre symphonique réputé d'Athènes. « Mes parents venaient assister à mes concerts. Un jour, ils m'ont dit : Tu as de la chance, tu travailles sous les applaudissements et, à la fin, tu reçois des fleurs ! », se souvient-elle. La jeune musicienne vit la crise grecque dès 2009 et son avenir se trouble. À contrecœur, elle met un terme à sa carrière de musicienne deux ans plus tard.

UN TOURNANT

Aussitôt, cette jeune femme trilingue décroche un poste dans l'horlogerie à Genève, avant d'exercer dans le milieu informatique à Thyez. Lorsque Marie-Cécile s'installe à Annemasse, fin 2011, elle renoue avec sa passion pour le cyclisme, qu'elle pratiquait beaucoup étant enfant. Son père était lui-même membre d'un club de cyclotourisme. À présent, le vélo est pour elle « une échappatoire ». Et le club sa seconde nature. Au moment où elle nous en parle, son téléphone signale l'arrivée d'un message. « Une demande d'adhésion ! », s'exclame la présidente avec joie. « Marie-Cécile est une femme à l'esprit vif, dont le dynamisme rejaillit sur le club », affirme son amie Charlotte. Le CAVS se porte très bien et compte plus de 70 adhérents, de 25 à 80 ans. Il s'est investi lors de l'Étape et du Tour de France cet été. Chaleureuse, joyeuse, Marie-Cécile aime se retrouver avec « les copains » du club pour rouler, partager un pique-nique et quelques fous-rires. Dans sa nouvelle vie, nul besoin d'attendre la ligne d'arrivée pour recevoir des fleurs : la nature lui en offre à tout instant. Aujourd'hui, c'est elle qui est au spectacle.